

Compte-rendu – Réunion du 27 Janvier 2026 -

Le Conseil du Quartier Sud s'est réuni le Mardi 26 Janvier 2026 à 18 heures 00 à la Maison des Sports et de la Jeunesse à DRAGUIGNAN.

Tableau de présence – (Voir ci-dessous) –

Avant de débiter la séance, la parole est donnée à M. Franck MEUNIER - Responsable service Vie des quartiers et cadre de vie : Cette réunion du Conseil de quartier est la dernière de la mandature. Sans présager de l'avenir et en fonction des orientations qui seront définies par la nouvelle municipalité, les Conseils de quartiers seront avisés des suites données. M. Meunier remercie chaleureusement le conseil de quartier pour son engagement au cours de ces dernières années, riches d'échanges et de propositions. Quoiqu'il en soit, le service reste mobilisé pour répondre et traiter les demandes qui lui seront adressées ces prochains mois.

Au cours de cette réunion, les points suivants ont été abordés et débattus :

1. Compte-rendu de la réunion du 25 Novembre 2025 –

Il n'y a pas d'observation formulée. Celui-ci est approuvé.

2. Démission de M. Philippe QUILLAT –

Faisant suite à la réunion du Mardi 25 Novembre 2025, M. Philippe QUILLAT – Vice-président - à signifier, par message, sa décision de démissionner par rapport à une décision prise collégialement. Celle-ci étant entérinée par la Municipalité, le Conseil prend acte de sa démission.

3. Compte-rendu de la réunion sur l'obligation Légale de Débroussaillage –

M. Bernard FUGIER rend compte de la réunion du 16 Décembre 2025 organisée à la demande du Conseil du Quartier EST, à laquelle il a participé avec M. Gilles DE POORTER.

4. Sécurisation : Du carrefour Avenue de l'Europe et de la Voie Pompidou -

M. Didier BOSSEAUX nous fait part de la dangerosité de ce carrefour du fait d'une visibilité insuffisante pour voir les véhicules venant du centre-ville. A cela se rajoute, des engins stationnés sur le parking de l'entreprise **NORISKO** gênant la visibilité ainsi que nombreux dépassements de voitures et motos entre le rond-point **Mobalpa** et ce carrefour.

Il souhaiterait que la Municipalité puisse étudier la solution d'une signalisation renforcée (panneau clignotant et marquage au sol) ou si c'est techniquement réalisable, la faisabilité d'un giratoire.

L'emprise de ce carrefour ne permet pas la réalisation d'un giratoire. D'autres solutions sont à travailler.

5. Questions diverses –

a. Prise parole de M. Philippe CROCE-SPINELLI –

M. Philippe CROCE-SPINELLI souhaite donner un « coup de gueule » au sujet des ordures ménagères. Le problème du Point d'Apport Volontaire envisagé au Chemin des Arnoux n'est toujours pas réglé. Actuellement, le projet d'installation d'un PAV sur la propriété de M. et Mme Richard CROCE-SPINELLI est toujours au point mort. Les résidents dont certains sont d'un âge avancé doivent se rendre à plusieurs kilomètres pour déposer leurs ordures. Il tient à signaler qu'au tout début du programme de l'installation des PAV sur la Commune de DRAGUIGNAN, il avait proposé son terrain en bordure du Chemin des Arnoux. A ce jour, il n'a toujours pas été contacté par la représentante de la Communauté d'Agglomération DPVA pour voir la faisabilité.

b. Var Métaux — Nuisances et pollution signalées –

Les riverains du Chemin du Beaussaret signalent des désordres importants liés à l'activité de l'entreprise **Var Métaux** : accumulation de déchets en hauteur, rarement évacués, créant une dégradation visuelle notable ; nuisances olfactives liées au fioul des cuves récupérées ; et pollution de l'Avenue de l'Europe par des coulées de rouille, de fuel et de boue. Ces problèmes ont été portés à l'attention de l'entreprise par courrier recommandé de la part des habitants. Il est demandé d'enregistrer ces signalements et d'envisager des mesures de contrôle et de mise en conformité.

Ils en ont directement informé la Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

La correspondance sera transmise aussi au service de l'environnement de la Commune.

c. Radar – Chemin Départemental 562 –

Il est signalé que le radar de chantier installé sur l'emplacement de l'arrêt bus est en partie renversé et détérioré et ce depuis quasiment son installation. Il serait nécessaire d'en informer les Services concernés du Conseil Départemental.

d. Vitesse – Chemin Départemental 562 –

Les riverains réitèrent fermement leur demande de réduire la vitesse, de 80 km/h à 70 km/h, sur la portion entre le PAV et la limite de la zone urbaine de Draguignan et ce dans les 2 sens.

La proposition a déjà été faite au Département sans réponse favorable à ce jour.

e. Nuisance sonore lié aux aboiements –

Les Conseillers font part de signalement de la nuisance sonore provoquée par les aboiements intempestifs de chiens dans différents points du Quartier SUD.

Il est rappelé que les propriétaires ont une obligation légale de limiter les nuisances sonores causées par les aboiements. Le non-respect de cette obligation peut entraîner des sanctions, allant d'amendes pour trouble anormal du voisinage jusqu'à des poursuites judiciaires dans les cas graves.

Il est conseillé de prendre contact avec les propriétaires pour leur faire part de cette situation avant de faire appel à la Police Municipale.

Pour information : En France, plusieurs textes de loi encadrent les aboiements de chiens et les nuisances sonores qu'ils peuvent engendrer. **Le décret du 25 février 2009**, relatif à la lutte contre les nuisances sonores, fixe les normes de bruit admissibles pour les aboiements. Parallèlement, l'article L221-1 du Code rural et de la pêche maritime autorise les maires à prendre des arrêtés municipaux pour réglementer les nuisances sonores causées par les chiens sur leur territoire. **Ces réglementations locales peuvent varier d'une commune à l'autre, mais elles visent toutes à assurer la tranquillité publique.**

f. Dossier de Mme FELIN – Chemin de la Combe de Cade –

M. Geoffroy THIBAULT nous fait part que le dossier qui concernait la chute d'un arbre sur un abri sur la propriété de Mme FELIN a été enfin réglé avec le Conseil Départemental. Elle nous remercie pour l'aide que nous lui avons apportée.

Cette réunion est la dernière avant les élections municipales. Néanmoins, l'action du Conseil de Quartier continue au travers des fiches de suivi.

REUNION DU MARDI 27 Janvier 2026

	* Mairie *					
	Nom	Prénom	Présent	Observations		
1	LOEW	Grégory		excusé		
2	BONNABEL	Bernard		excusé		
3	DEVILETTE	Richard		excusé		
4	MEUNIER	Franck	X			
5	ENET	Magali				
	* Conseillers *					
	Nom	Prénom	Présent	Absent	Excusé	Observations
1	BERTHET	François-Xavier				
2	BOSSEAUX	Didier	X			
3	CHRETIEN	Robert	X			
4	CROCE-SPINELLI	Hélène			X	Cours à Lyon
5	CROCE-SPINELLI	Philippe	X			
6	DE POORTER	Gilles			X	Décès
7	DELAFONTAINE	Daniel	X			
8	DELPIA	Daniel			X	
9	DESBOIST	Frédérique			X	Dentiste
10	ELENA	Paul			X	
11	FAGES	Didier		X		
12	FUGIER	Bernard	X			
13	JABON-PICARD	Dolorès	X			
14	JAEGER	Marc	X			
15	LEFEBVRE	Jean			X	Marche
16	LANGER	Sophie	X			
17	LORANO	Georges		X		
18	MARCHETTI	Laurence			X	En vacance
19	MARTRES	Suzanne		X		
20	MENU	Ariane		X		
21	MOURADI	Aziz			X	
22	PETITCUNEOT	Jean-Paul		X		
23	ROUVIER	Géraldine	X			
24	SALOMON	Marie-Noëlle			X	
25	SCHNEIDER	Jeanne			X	
26	STUART	Noël	X			
27	THIBAUT	Geoffroy	X			
28	TURREL	Régis	X			
29	VASAPOLLI	Jacques		X		
30	VENDEL	Jacques	X			
31	VILLARS-ROPHE	Martine		X		
			13	7	10	